

Les découvertes faites dans ses laboratoires sont brevetées, puis mises à la disposition des fabricants par l'entremise de la Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée.

Afin d'améliorer la coordination entre les divers organismes du gouvernement intéressés à l'administration des programmes d'aide à l'industrie, on a formé un groupe d'étude composé des principaux participants, notamment le ministère de l'Industrie et du Commerce, le Conseil de recherches pour la défense, le ministère des Finances, le Conseil du Trésor et le Conseil national de recherches. Le groupe travaille énergiquement à l'élaboration de meilleurs programmes d'encouragement. A la suite des réunions que le personnel du CNRC a organisées avec des représentants des dirigeants de la recherche au Canada, les problèmes que posent la recherche et le développement industriels au pays ressortent plus clairement.

Depuis 1962, le Programme d'aide à la recherche industrielle, administré par le CNRC, a fourni près de 67 millions de dollars pour des travaux de recherche et de développement, et les dépenses correspondantes à la charge de l'industrie se sont élevées à plus de 90 millions. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1973, 230 projets ont été financés dans 157 entreprises. Pour la première fois depuis 1962 toutes les provinces ont bénéficié du programme car, par suite des encouragements soutenus à l'endroit des sociétés, des projets subventionnés sont actuellement en cours à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard. Les industries chimique, électrique, pharmaceutique et des papiers et produits connexes demeurent prédominantes quant à l'ampleur de l'activité scientifique.

Étant donné qu'il s'écoule normalement des dizaines d'années entre la découverte au niveau de la recherche et l'apparition sur le marché d'un produit amélioré, il est trop tôt pour prévoir l'effet du programme sur l'économie canadienne. Au début, son rythme d'expansion était réglé par des facteurs tels que la pénurie de scientifiques et d'ingénieurs de recherche chevronnés, le temps nécessaire pour construire des laboratoires et les fonds dont disposaient les sociétés pour évaluer l'aide gouvernementale. D'après les rapports récents des sociétés participant au programme, la situation a beaucoup changé: le personnel a augmenté de façon appréciable, on a fait l'acquisition d'instruments de recherche modernes et les immobilisations ont plus que doublé depuis l'inauguration du programme.

Le nombre des petites entreprises désireuses de participer augmente rapidement et l'expérience a révélé que des entreprises de moindre envergure peuvent exécuter des travaux de recherche et de développement avec beaucoup de succès si elles reçoivent l'encouragement approprié. Des liens de travail étroits ont été créés entre le milieu industriel, quelque 90 professeurs d'université faisant fonction d'experts-conseil et environ 130 scientifiques qui agissent à titre de conseillers ou d'agents de liaison des laboratoires de l'État. Grâce à ce rapprochement entre l'industrie, l'université et le gouvernement, il existe une meilleure communication et les universités et les laboratoires du gouvernement sont tenus au courant de l'activité et des besoins de l'industrie.

#### **9.2.1.5 Renseignements techniques**

Le Service de renseignements techniques a été créé en 1945 pour aider les petites entreprises secondaires de fabrication à suivre les progrès de la recherche et de la technologie. Aujourd'hui, il entretient des rapports étroits avec l'industrie par l'intermédiaire de ses bureaux locaux et donne à titre gracieux des renseignements et des conseils sur des questions d'ordre technologique.

La Section du génie industriel compte 12 ingénieurs industriels, dont neuf sur le terrain et trois à Ottawa, qui aident les petites entreprises à résoudre elles-mêmes leurs problèmes d'exploitation grâce à des renseignements, des conseils et de l'aide pour analyser les conditions de travail, l'amélioration des installations et des méthodes de production et la mise en œuvre de moyens permettant à la direction de l'entreprise d'utiliser et de régler les méthodes de production en vue d'obtenir des résultats optimum.

La Section des développements techniques facilite également la transmission des renseignements techniques à l'industrie canadienne. On exécute actuellement un programme à titre expérimental avec la coopération de quelque 3,000 entreprises. Chacune d'entre elles a fourni au Service de renseignements techniques une liste de ses secteurs d'intérêt au point de vue industriel; un ordinateur les assortit aux données que possède la Section des développements techniques, et des listes choisies sont envoyées à chaque entreprise.

Chaque année, les ingénieurs des bureaux régionaux du Service de renseignements techniques visitent des milliers de petites entreprises dans tout le Canada, ou entrent en contact avec elles, et répondent à plus de 10,000 demandes de renseignements. Si une question exige